

7581  
3117

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

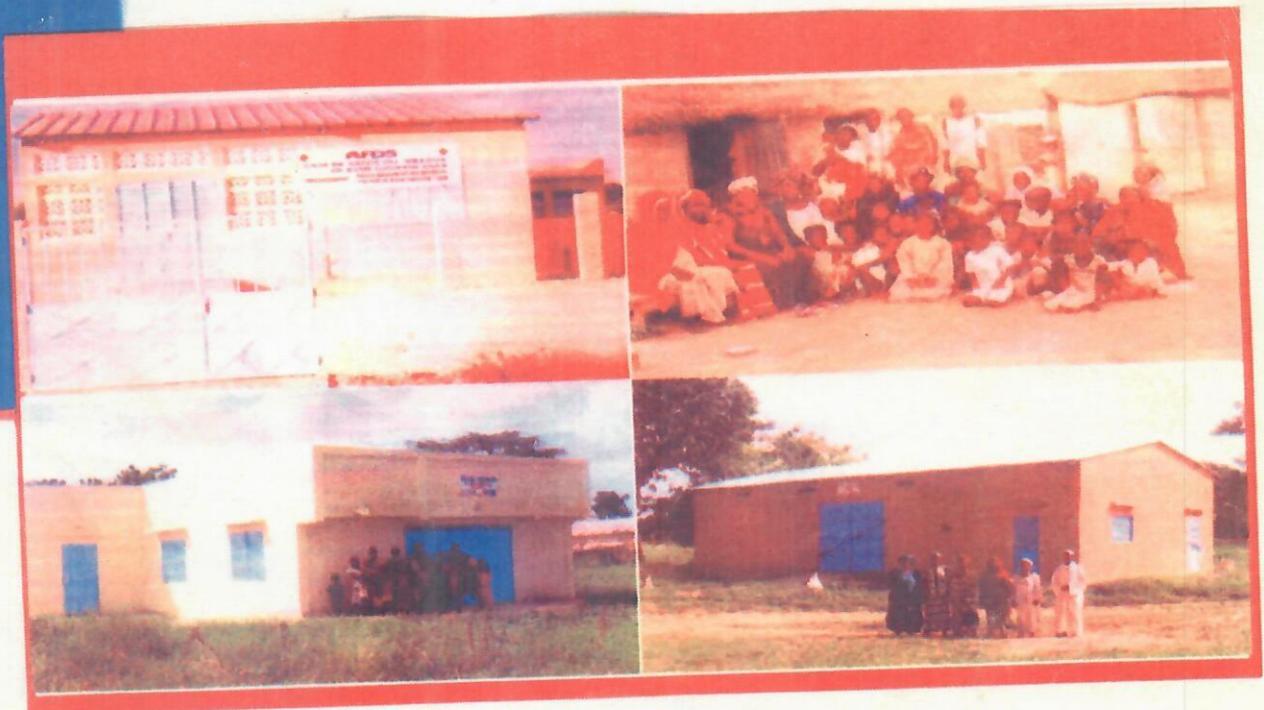
Immeuble EPI Rue 1x Boulevard du Sud Point E BP 16 324 Dakar  
Tel 865 22 56 – Fax 865 23 76



PROJET FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL  
Crédit IDA N° 3446 -SE

# RAPPORT D'EVALUATION D'IMPACT DU PROJET FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

## *Résumé Exécutif*



## Sigles et abréviations

<b>AFDS :</b>	Agence du Fonds de Développement Social
<b>AGR :</b>	Activité Génératrice de Revenus
<b>ARECADE :</b>	Association des Relais Communautaires d'Appui au Développement
<b>ARFS :</b>	Antenne Régionale du Fonds de Développement Social
<b>ASC :</b>	Agent de Santé Communautaire
<b>CAF :</b>	Comité d'Animation, de Sensibilisation et de Formation
<b>CG :</b>	Comité de Gestion
<b>CGAP :</b>	The Consultative Group to Assist the Poor
<b>CGMP :</b>	Comité de Gestion du Micro-Projet
<b>CI :</b>	Cours d'Initiation
<b>CM :</b>	Chef de Ménage
<b>CR :</b>	Conseil Rural
<b>CR :</b>	Communauté Rurale
<b>CTMO :</b>	Comité Technique de Mise en Oeuvre
<b>DMP :</b>	Demande de Micro-Projet
<b>DSRP :</b>	Document de Stratégie de réduction de la pauvreté
<b>EPB :</b>	Evaluation Participative des Besoins
<b>EPP :</b>	Evaluation Participative de la Pauvreté
<b>ESAM :</b>	Enquête Sénégalaise auprès des ménages
<b>FDS :</b>	Fonds du Développement Social
<b>FDS :</b>	Fonds de Développement Social
<b>FEDERCOM :</b>	Fédération des sous-projets de Commerce
<b>FEDERGEM :</b>	Fédération des Emboucheurs
<b>FEDERMO :</b>	Fédération des exploitants de Moulins
<b>FGB :</b>	Formation en Gestion de Base
<b>GEC :</b>	Groupement d'Epargne et de Crédit
<b>GS :</b>	Gouvernement du Sénégal
<b>GV :</b>	Groupes vulnérables
<b>IMF :</b>	Institution de Microfinance
<b>MEC :</b>	Mutuelle d'Epargne et de Crédit
<b>MP :</b>	Micro-Projet

<b>NEPAD :</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>OADC :</b>	Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire
<b>OAMF :</b>	Opérateurs d'appui à la Microfinance
<b>OCB :</b>	Organisation Communautaire de Base
<b>PADMIR :</b>	Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural
<b>PCR :</b>	Président de Communauté Rurale
<b>PCR :</b>	Président du Conseil Rural
<b>PFDS :</b>	Projet Fonds du Développement Social
<b>PLD :</b>	Plan Local de Développement
<b>PLP :</b>	Programme de Lutte contre la Pauvreté
<b>PNASA :</b>	Programme national de sécurité alimentaire
<b>PNDL :</b>	Programme National de Développement Local
<b>PNIR :</b>	Programme National d'Infrastructures Rurales
<b>PODES :</b>	Plan d'Orientation pour le Développement Economique et Social
<b>PR :</b>	Personne-Ressource
<b>RCOS :</b>	Réseau des Comités de Santé
<b>RECOG</b>	Réseau des Comités de Gestion de l'Eau
<b>RMP :</b>	Revue à Mi-parcours
<b>SFD :</b>	Systemes Financiers Décentralisés
<b>SP :</b>	Sous-Projet
<b>SPSS :</b>	Statistical Package for Social Science
<b>SRP :</b>	Stratégie de Réduction de la Pauvreté

## Résumé exécutif

La mission d'évaluation d'impact s'est déroulée dans un contexte socio-économique marqué par des résultats satisfaisants enregistrés par le Gouvernement du Sénégal dans la mise en œuvre de sa politique de réduction de la pauvreté. Elle coïncide avec la fin de la première phase du projet après trois années de mise en œuvre. Elle intervient dans le contexte de l'initiative prise par le Gouvernement du Sénégal de mettre en œuvre le PNDL qui consacre la fusion des phases deux de l'AFDS et le PNIR.

Au plan méthodologique, l'évaluation a combiné des enquêtes quantitatives et des enquêtes qualitatives sur un échantillon représentatif de villages et de ménages. L'échantillonnage a été effectué sur les cinq (5) régions couvertes par le projet et les poches de pauvreté, les départements, les villages/quartiers cibles, les micro-projets et les sous-projets. Un échantillon de 100 villages/quartiers représentatif au niveau du programme global, par type d'intervention, par secteur et par région a été choisi dans les cinq régions (Dakar, Fatick, Louga, Kolda et Kaolack) ainsi que dans les départements de Diourbel, Ranérou et Matam. L'enquête terrain a eu lieu en novembre 2005.

Les informations collectées ont été analysées et structurées en s'inspirant du cadre d'évaluation d'impact des fonds sociaux élaboré par la Banque Mondiale. Elle s'articule autour de trois principales parties : (i) l'évaluation d'impact socio-économique ; (ii) l'évaluation d'impact sur le renforcement des capacités et le capital social ; et (iii) l'évaluation d'impact sur les institutions.

**Le Projet Fonds de Développement Social** est destiné à lutter contre la pauvreté. D'un coût initial de 23,6 millions de DTS (30 millions USD) pour la première phase (2001-2006), il s'inscrit dans la stratégie à long terme de réduction de la pauvreté telle qu'élaborée par le Sénégal dans le cadre du Programme de Lutte contre la Pauvreté (PLP). Il a pour objectif général de contribuer à la réduction de la pauvreté en aidant les communautés les plus pauvres et les groupes vulnérables en milieu rural ainsi que les plus pauvres des quartiers déshérités, à créer les conditions favorables à l'amélioration de leurs conditions de vie, de manière soutenue et durable. Plus spécifiquement, le projet vise à : (i) améliorer l'accès des couches sociales démunies aux services sociaux de base, aux équipements et aux infrastructures communautaires ; (ii) améliorer l'accès aux services financiers de proximité et aux opportunités économiques, à travers l'appui aux SFD et le financement d'activités génératrices de revenus ; (iii) renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative, la priorisation de leurs besoins et l'exécution de leurs activités ; et (iv) renforcer les capacités de l'Administration dans l'analyse et le suivi des conditions de vie des ménages et la mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté. Il cible 15 départements dans les 5 régions de: Dakar, Fatick, Louga, Kaolack et Kolda, ainsi que des poches de pauvreté dans les régions de Matam et Diourbel.

La mise en œuvre du projet est découpée en trois phases. La phase 1 d'une durée de 3 ans, vise essentiellement à : (i) mettre en place et rendre opérationnelle les structures du projet ; (ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet ; et (iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage. La phase 2, d'une durée de 3 ans également, vise à mettre en œuvre les composantes du projet sur une plus grande échelle, de manière à toucher l'ensemble des zones défavorisées du pays. La phase 3, d'une durée de 4 ans, devait permettre d'ajuster au mieux le mécanisme opérationnel

adopté, d'élargir le groupe cible tout en maintenant des structures viables capables de répondre aux besoins exprimés par les populations.

Les actions du projet sont menées à travers quatre (4) composantes : (i) Appui aux Organisations Communautaires de Base ; (ii) Accès aux services de Microfinance et aux activités génératrices de revenus ; (iii) Renforcement des capacités des Organisations Communautaires de Base et des Groupes Vulnérables ; et (iv) Suivi et analyse des conditions de vie des ménages et communautés.

L'approche de l'AFDS est basée sur le transfert aux Communautés de Base de la responsabilité de la mise en oeuvre de leurs micro-projets et sous-projets. Ce transfert se met en oeuvre au travers des accords de micro-projets et des accords de sous-projets signés entre l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) et les Organisations Communautaires de Base (OCB). Les OCB assurent la maîtrise d'ouvrage directe de leurs réalisations. Elles sont responsables de la conception, de l'exécution, du suivi et de l'auto-évaluation de leurs micro-projets et sous-projets, y compris la gestion financière et la passation des marchés de travaux, biens et/ou services prévus, et sont appuyées pour ce faire par les services déconcentrés de l'Etat, les collectivités locales et les prestataires privés.

A la date du 31/12/2004, l'AFDS a mis en oeuvre 708 micro-projets (MP) d'infrastructures et de services sociaux de base dont 153 achevés, 226 exécutés à 70%, 145 dont l'exécution a démarré en 2005 et 183 dont le financement sera fonction des ressources. De plus, on dénombre 383 sous-projets (SP) dont 139 achevés, 141 exécutés à 75% et 103 en cours de démarrage.

Des évolutions significatives sont intervenues en cours de mise en oeuvre de la phase 1, dont les plus importants sont : (i) des revisions/réajustements dans la mission des opérateurs d'appui tendant à rationaliser leurs interventions et le transfert de compétences aux relais locaux ; (ii) la limitation des réalisations à raison d'un MP maximum par village pour améliorer la couverture géographique (iii) le relèvement du seuil de revue préalable des marchés qui visait à réduire les délais de passation des marchés et améliorer ainsi la vitesse d'exécution des MP et SP ; (iv) importance donnée à la pérennisation qui a conduit de façon précoce vers une recherche d'un meilleur positionnement des acteurs non OCB dans le projet et de partenariats.

## **a. L'impact socio-économique :**

### **a1. Impact sur les ressources physiques :**

#### **a11. Dans le secteur de l'éducation**

L'intervention de l'AFDS en matière d'éducation s'est manifestée davantage dans les régions de Fatick, Louga et Kolda qui en avaient le plus grand besoin, conformément à sa démarche qui met en oeuvre un processus participatif impliquant tous les acteurs y compris les autorités. La décision de réaliser des salles de classe dans une localité donnée tient nécessairement compte de la carte scolaire car les projets sont validés par les IDEN lors des CTE. La construction de salles de classes s'est accompagnée de l'effort des populations qui ont effectivement accepté de prendre en charge entre 50 000 et 60 000 FCFA par an, représentant les frais de scolarité de leurs enfants. Elle s'est également accompagnée de la mise en place ou de la redynamisation d'associations de parents d'élèves qui participent activement à la vie de l'école, non seulement à travers des

activités de suivi et de gestion des structures, mais aussi la collecte des cotisations permettant de prendre en charge une part des frais de fonctionnement de l'école.

L'impact majeur de l'implantation des structures scolaires par l'AFDS est leur contribution effective au relèvement du taux de scolarisation – notamment des jeunes filles – ainsi que l'émergence d'un esprit d'engagement et de responsabilité des populations qui ont bien compris l'importance de l'éducation pour eux et leurs enfants. Les principaux indicateurs ci-dessous sont éloquentes pour démontrer l'évolution positive permise par l'intervention de l'AFDS :

Indicateurs	Situation de Référence (EPP)	Situation Actuelle	Ecart
% de filles scolarisées	29%	57%	28%
% de garçons scolarisés	39%	47%	8%
% d'adultes hommes alphabétisés	26%	28%	2%
% d'adultes femmes alphabétisées	23%	33%	10%
Taux d'inscription scolaire des garçons	31%	48%	17%
Taux d'inscription scolaire des filles	25%	50%	26%
Taux d'abandon dans le primaire des garçons	24%	0	-24%
Taux d'abandon dans le primaire des Filles	26%	2%	-24%
Nbre moyen d'élèves filles /10 élèves garçons	-1	1	2
Nombre moyen d'élèves par enseignant		89	
Nombre de manuels par élève dans l'élémentaire	1	1	0
Distance en Km structure scolaire	29% 0KM	54,2% à 0KM	25,2% 0KM
	25% 5KM	15,3% à 1KM	
	17% 10KM	30,5% à 2KM+	
	11% 15KM		
	17% 20KM		
Nombre de salles de classe par école	2	3	1
Etat des salles de classe	16%BON	43%BON	27% BON
Etat des tables bancs	11%BON	66%BON	55% BON
Existence de clôture	30%OUI	36%OUI	6% OUI
Existence de latrines	32%OUI	45%OUI	13% OUI
Existence de source d'eau potable	10%OUI	41%OUI	31% OUI
Existence d'une cantine scolaire	9%OUI	23%OUI	14% OUI
Existence d'une association de parents d'élèves	23%OUI	93,2%OUI	70,2% OUI

Le taux de scolarisation des jeunes filles a connu un doublement, passant de 29% à 57%, grâce notamment à l'effet combiné de la sensibilisation, de l'allègement des travaux des femmes qui a permis de « libérer » quelque peu les filles des travaux ménagers intensifs, et de la mise en place de salles de classe avec les commodités qui les accompagnent. Le taux d'inscription des filles est également soutenu, ce qui signifie que les populations ont opéré un changement de mentalité tendant à favoriser durablement la scolarisation des filles. Parallèlement, les enquêtes ont révélé par exemple que le taux moyen d'abandon chez les filles est passé de 30,38% à 18,56%, soit une amélioration globale de 11,82% en moyenne. Chez les garçons, ce taux est passé de 22,93% à 17,20% en moyenne, soit 5,73% en moins. Il faut noter que l'impact se fait davantage sentir chez les filles que chez les garçons, ce qui signifie que l'intervention de l'AFDS a permis d'atténuer de façon significative les principaux facteurs qui empêchaient la scolarisation des filles – notamment les mariages précoces.

De même, on a noté une amélioration significative du taux de femmes adultes alphabétisées (+10%).

La proximité de structures scolaires équipées et disposant de formateurs a également joué un rôle important dans l'amélioration du taux de scolarisation. 54% des enquêtés considèrent que la distance séparant le lieu de résidence de l'élève et son école est inférieure à 1 kilomètre. Si on y ajoute les réponses qui ont évalué cette distance à un kilomètre au maximum, soit 15,3 %, le nombre global de personnes situant la distance d'accès à l'école entre 0 et 1 km va atteindre un pourcentage global de 69,50 %.

Par ailleurs, l'intervention de l'AFDS dans le secteur de l'éducation a des implications majeures sur l'hygiène et la santé des élèves : la construction de latrines dans les écoles a permis de mieux lutter contre le péril fécal ; la clôture de certaines écoles a permis de sécuriser l'espace scolaire, facilitant ainsi la pratique d'activités d'apprentissage telles que le maraîchage. En outre, l'école est devenue le lieu où se mènent d'autres activités telles que les réunions internes, les formations destinées aux populations, la réception des hôtes étrangers.

Il est également intéressant de noter l'engouement des populations par rapport à l'école grâce aux séances d'animation, de sensibilisation et de formation de l'AFDS. A cet égard, on a constaté la mise en place d'associations de parents d'élèves dans 93% des villages bénéficiaires contre seulement 23% avant l'intervention de l'AFDS.

A côté de l'impact positif de l'intervention de l'AFDS, il faut souligner quelques cas, certes rares, de manque d'efficacité de certains investissements réalisés. On peut citer par exemple le cas de une à 2 localités où des classes ont été construites alors même que les effectifs étaient faibles et que la question de la disponibilité d'un enseignant n'était pas réglée. On a noté également la construction de nouvelles écoles dans des villages à proximité immédiate d'autres villages déjà pourvus d'écoles avec comme conséquence le risque de saturation compte tenu du nombre d'élèves relativement faible dans chacun des villages. La stratégie consistant à répondre aux besoins prioritaires identifiées par les populations elles-mêmes trouve ici une de ses limites qui est la non prise en compte, dans certains cas, de la nécessaire rationalisation afin d'éviter les risques de saturation dans certaines zones. Cette faiblesse peut être toutefois liée à la jeunesse des infrastructures qui pour la plupart n'avaient pas encore bouclé une année de mise en service au moment de l'enquête et n'avaient pas encore été ciblées dans les campagnes d'enrôlement..

Il faut également souligner que malgré les efforts entrepris pour mettre en place des infrastructures scolaires de qualité dans les villages cibles, quelques dysfonctionnements ont été notés dus principalement à l'absentéisme – voire à l'abandon de poste – de certains enseignants pour qui aucun logement adéquat n'a été prévu dans le village et qui, partant, ne peuvent vivre dans certaines conditions offertes par le village.

#### **a12. Dans le secteur de la santé**

L'intervention de l'AFDS a permis la construction de cases de santé, la construction et l'équipement de maternités, et la réhabilitation de postes de santé, la formation du personnel communautaire et la sensibilisation aux problèmes de santé dont le VIH/Sida. Par exemple sur les 101 structures sanitaires recensées dans la région de Kaolack, 63 ont été mises en place par l'AFDS, soit 62%. Cette couverture a eu un impact important, notamment en ce qu'il a permis

aux populations de se faire consulter plutôt que de devoir aller directement acheter des médicaments périmés dans les marchés hebdomadaires en l'absence de tout conseil averti.

L'amélioration de la couverture physique en centres de santé a rapproché les structures sanitaires des populations cibles et en a ainsi amélioré l'accès comme le montre l'évolution des principaux indicateurs du tableau ci-dessous :

Indicateurs	Situation de Référence (EPP)	Situation Actuelle	Ecarts
% d'enfants n'ayant reçu aucun vaccin			
Proportion de CNP	34%		
Nombre de consultations curatives	3,62	1490	1486
Nombre d'accouchements assistés par un personnel de santé	1,46% pour 1245	4% pour 1245	2,54% pour 1245
Proportion de cas de paludisme (enfants de moins de 5ans)	3,82% / 3000		
Niveau de connaissance de la contraception			
Niveau d'utilisation de la contraception	0,66% Pilule	47% Pilule, 53% Injection	46,34% Pilule
Niveau de connaissance des IST/SIDA	19,1% OUI	89%OUI	69,9% OUI
Niveau de connaissance de moyens de prévention des IST/SIDA	16,3% OUI	92%OUI	75,7% OUI
Distance en Km à la structure de sanitaire	0% à 0KM 18% à 5Km 72% à +10Km	53,6% à 0KM, 14,3% à 1KM, 32,1% à 3KM	53,6% 0KM
Nombre d'infirmiers	4/100 villages	21/100 villages	17/100 villages
Nombre de sages-femmes	3/100 villages	17/100 villages	14/100 villages
Des médicaments sont-ils disponibles?	7,42%OUI	95%OUI	87,58% OUI
Etat du point de prestation de service de santé	2,23% BON ETAT	75% BON ETAT	72,7% BON ETAT
Moyens d'évacuation disponibles	3,03% Charrette	53% Charrette	

### Enquête DCEG Nov 2005

La disponibilité et la proximité d'infrastructures toutes neuves et équipées conduit les populations à prendre davantage confiance à la médecine moderne, ce qui accroît leur fréquentation. Ainsi, le nombre de consultations curatives a connu un bond spectaculaire, passant de 4 seulement à 1 490 après l'intervention de l'AFDS pour un échantillon de 1 245 personnes enquêtées.

Les accouchements assistés a également augmenté, passant de moins de 2 à 4 pour le même échantillon. Les enquêtes de terrain ont permis de constater que le nombre d'accouchements assistés est passé de 25 accouchements assistés en 2004 à 43 en octobre 2005 soit, une augmentation de 72%. Les actions de l'AFDS en matière de formation de matrones et de sensibilisation des femmes ont joué un rôle important dans le recours des femmes à l'accouchement assisté en ce sens qu'elle a permis de sécuriser les accouchements tant pour la mère que pour le bébé.

Les causeries organisées par les relais pour les femmes en âge de procréer ont aussi permis d'accroître sensiblement le nombre d'enfants vaccinés. Celui-ci est passé de 182 enfants en 2004 à 193 en octobre 2005 soit , une augmentation de 6% dans l'ensemble des cases de santé visitées. Au poste de santé de Baralé Ndiaye le nombre d'enfant ayant reçu un vaccin a augmenté de 62%, passant de 55 à 83 enfants entre 2004 et octobre 2005.

Le contrôle des naissances a été aussi amélioré avec la vulgarisation de l'utilisation de méthodes de contraception, notamment la pillule, utilisée par plus de 4,6% des femmes en âge de procréer au moment de l'enquête contre moins de 1% auparavant. De même, les séances de sensibilisation et d'information organisées avec l'appui de l'AFDS ont eu un impact majeur dans la connaissance des IST/SIDA ainsi que des moyens de prévention. C'est ainsi que 89% des populations enquêtées déclarent connaître les IST/SIDA – contre 19% auparavant – et 92% déclarent en connaître les moyens de prévention et ont une plus grande tendance à se protéger lors de rapports sexuels – contre seulement 16% selon les enquêtes de référence. Dans la stratégie AFDS, la formation/sensibilisation en VIH/SIDA fait partie des activités prévues et budgétisées dans le micro projet ou sous projet financées.

La formation a en outre aidé les bénéficiaires à assurer eux-mêmes la gestion des infrastructures sanitaires grâce à la mise en place de comités de gestion dont les membres sont issus de la population du village.

Un autre impact significatif de la formation et de la sensibilisation est la disponibilité de médicaments essentiels dans les cases de santé. 95% des populations enquêtées estiment que des médicaments sont disponibles dans les structures sanitaires mises en place. Le personnel médical a également augmenté en nombre, passant de 4 pour 100 villages à 21 pour 100 villages pour les infirmiers, et de 3 pour 100 villages à 17 pour 100 villages pour les sages-femmes.

### **a13. Dans le secteur de l'hydraulique**

Avant l'intervention de l'AFDS dans les villages bénéficiaires, la situation était caractérisée par une faible couverture en eau potable : les femmes passaient beaucoup trop de temps et d'énergie à rechercher de l'eau à plusieurs kilomètres de distance et on assistait à un tarissement récurrent des puits dans de nombreux villages.

L'AFDS a mis en œuvre un programme assez intense d'adductions d'eau, de fonçage, et d'équipements de puits. Cette politique intensive a amélioré l'accès à l'eau potable dans de bonnes conditions d'hygiène comme le montre le tableau ci-dessous :

<b>Indicateurs</b>	<b>Situation de Référence (EPP)</b>	<b>Situation Actuelle</b>	<b>Ecarts</b>
Principale source d'eau potable (Robinet, Forages, Puits protégés)	20,7% Puits	3,8% Robinet 57,4% Puits 5,1% Forage	
Pourcentage de ménages ayant accès à l'eau potable	8,10%	66%	58%
Nombre moyen de litres d'eau potable par personne et par jour	17,8		

% de ménages qui estiment que le niveau de satisfaction des besoins en eau potable du village est bon, moyen, ou mauvais	27,2% BON	86,5%BON	59,3% BON
	34,5% MOYEN	10%MOYEN	-24,5% MOYEN
	38,3% MAUVAIS	3,5%MAUVAIS	-34,8% MAUVAIS

66% des populations ont désormais accès à l'eau potable contre seulement 8% avant l'intervention de l'AFDS. On assiste également à une diversification des sources d'eau potable avec, en plus des puits – dont la conception a été améliorée grâce à des marjelles – des forages et même des robinets dans certains cas. En conséquence, plus de 87% des ménages estiment être pleinement satisfaits de la couverture de leurs besoins en eau potable, contre 27% auparavant.

La consommation moyenne par personne et par jour a été appréhendée à travers les dépenses quotidiennes des populations. 58% des ménages enquêtés déclarent dépenser moins de 110 Fcfa par jour pour satisfaire leurs besoins en eau potable. Or pour cette somme, ils peuvent obtenir environ 7 bassines d'eau, soit 280 litres. A raison de 10 personnes par famille, la consommation moyenne par personne et par jour est donc de 28 litres d'eau potable, correspondant ainsi au niveau national (cf. enquête SONED/SDE).

A côté de l'impact positif au plan sanitaire de la mise en œuvre de sources d'eau potable, il faut ajouter que les infrastructures hydrauliques ont permis un allègement substantiel de la corvée d'eau pour les femmes, améliorant ainsi leur statut social et leur laissant davantage de temps pour entreprendre d'autres activités. De plus, la disponibilité et la proximité de sources d'eau ont permis dans certaines localités la promotion de cultures maraîchères (tomate, chou, aubergine rouge et aubergine blanche) qui constituent une source de revenus, même si l'on déplore parfois les difficultés d'écoulement et de conservation des produits.

L'existence d'infrastructures hydraulique a également eu comme impact :

- ✓ Une bonne représentation des femmes dans les instances de décision de leur communauté notamment les comités de gestion de point d'eau où elles occupent en majorité la présidence et la trésorerie avec le renforcement de leur capacité en matière de gestion, d'organisation et surtout de passation de marchés,
- ✓ une meilleure cohésion sociale chez les femmes : dans de nombreux villages, les femmes déclarent que la source d'eau potable a impulsé une cohésion sociale et une meilleure entente entre elles avec la tenue régulière de réunions d'information et de mise à niveau sur des sujets d'intérêts communautaires ;
- ✓ davantage de confort : l'eau est en quantité suffisante et d'accès facile que les bénéficiaires peuvent désormais se permettre de prendre plusieurs bains par jour pendant les jours de canicule; faire le linge, le nettoyage, et prendre soin de la salubrité de leurs progénitures à tout moment de la journée : ceci était assez rare, voire inexistant avant l'intervention de l'AFDS

Quelques difficultés ont été notées, mais dont l'incidence sur le programme reste mineure. C'est le cas notamment de la qualité de certaines infrastructures. Ainsi, à Mboulloum, le puits construit n'est pas fonctionnel, faute d'une pompe mécanique en état de marche (celle qui avait été acquise est tombée en panne dès le premier mois et n'a toujours pas été remplacée et aucune solution alternative n'a été apportée).

#### **a14. Dans le secteur de l'assainissement**

Face à la prolifération de nombreuses maladies recensées dans certaines poches de pauvreté au Sénégal et liées au manque d'hygiène et de salubrité des populations défavorisées, notamment les épidémies de choléra, de paludisme et également les maladies diarrhéiques et de vomissements chez les enfants, le secteur de l'assainissement est devenu une priorité des populations et un maillon incontournable pour la lutte contre la pauvreté. C'est ainsi que l'AFDS a réalisé une importante contribution en matière d'assainissement pour avoir installé près de 10% des ouvrages existants dans ses zones d'intervention par rapport à l'ensemble des partenaires au développement.

L'AFDS a fortement contribué à l'amélioration des conditions de vie et de santé des communautés défavorisées dans les villages/quartiers cibles par la réalisation de systèmes d'assainissement collectif de qualité, aussi bien pour les eaux usées que pour les eaux pluviales.

Ainsi, 41% des ménages enquêtés et qui ont recours au système d'assainissement collectif (en milieu urbain) déclarent que ce système a été installé par l'AFDS comme l'indique le tableau ci-après. L'accessibilité à l'assainissement a été également facilitée grâce à un coût réduit, résultant sans doute de l'approche participative adoptée dans la réalisation des ouvrages. Ainsi, 52 % des ménages enquêtés déclarent que le prix d'accès à un système d'assainissement collectif est bon marché.

Grâce aux formations reçues par les populations sur l'hygiène et la salubrité et à la mise à leur disposition d'ouvrages d'assainissement individuel et collectif de bonne qualité, les bénéficiaires sont unanimes à reconnaître la sensible réduction des maladies liées à l'eau et au manque d'hygiène et de salubrité. Ces acquis ont une incidence positive sur le budget familial par la réduction des dépenses de santé. 90% des chefs de ménages enquêtés déclarent être très soulagés et satisfaits de la construction de ces structures.

L'approche participative adoptée par l'AFDS, qui implique une participation totale et de manière transparente des bénéficiaires durant tout le processus décisionnel ainsi que l'utilisation de l'expertise locale, ont permis de prendre en charge de manière satisfaisante la demande sociale des populations et ont eu pour conséquence de provoquer une adhésion, un engagement et une implication de la population dans la réalisation et le fonctionnement des Micro-Projets d'assainissement.

Par ailleurs, dans certaines zones d'intervention de l'AFDS, il y a eu un impact positif direct sur le plan socio-économique par la création d'emplois liés à la réalisation des ouvrages d'assainissement. C'est notamment le cas du village de Keur Mbaye Gueye à Foundiougne où les femmes affirment avoir gagné au total 500 000 Fcfa environ pour avoir fourni de l'eau à l'entreprise lors de la réalisation du Micro-Projet de construction de latrines du village. De même, les jeunes du village ont perçu au total entre 50 000 et 60 000 Fcfa / personne environ pour avoir effectué les travaux de fouille de ces mêmes ouvrages.

La forte sensibilisation des bénéficiaires des ouvrages d'assainissement sur les risques liés au manque d'hygiène et à l'insalubrité de l'environnement, sur leur santé et celle de leurs enfants a mobilisé davantage les femmes que les hommes autour des activités liées à l'assainissement et à

l'environnement. Ainsi, les femmes sont bien représentées dans les instances de décision de leur communauté, notamment les comités de mise en œuvre et de gestion des ouvrages d'assainissement (près de 20 à 30%) où elles occupent en général les fonctions de Présidente et de Trésorière (près de 60 à 70%), bénéficiant ainsi des actions de renforcement de leurs capacités en matière de gestion, d'organisation et surtout de passation de marchés. De tels acquis ont un impact positif sur leur mode de vie de tous les jours et celui de leur communauté, pouvant conduire à l'émergence d'un nouveau leadership.

## **a2. Impact sur les ressources financières :**

### **a21. Dans le secteur des activités génératrices de revenus**

Le financement de sous-projets dans divers domaines d'activités, en complément des infrastructures et autres équipements communautaires dans le secteur de l'hydraulique notamment, ont favorisé le développement d'activités génératrices de revenus à travers la mise en place de sous-projets appuyés par l'AFDS : exploitation de moulins ; maraîchage facilité par la présence de l'eau en quantité ; embouche bovine et/ou ovine encouragée entre autres par l'installation de parcs à vaccination ; etc. L'impact de ces initiatives est non seulement financier (amélioration des revenus des ménages bénéficiaires) mais également socio-économique. Par exemple à Saré Bilayel, le maraîchage a non seulement permis de diversifier les sources de revenus des femmes, mais a également amélioré le niveau nutritionnel des populations avec la culture de la salade, du chou, de la carotte, de l'oignon et de la tomate.

Plus de 75% des revenus générés par les activités économiques entreprises par les bénéficiaires sont prioritairement utilisés pour l'alimentation du ménage ; viennent ensuite les autres dépenses qui sont généralement d'ordre social (11%) et de cérémonies (6%). Les dépenses pour l'éducation, l'eau et la santé sont encore globalement faibles (7%), ce qui ne signifie pas que ces aspects ne sont pas considérés comme une priorité, bien au contraire ; leur faiblesse est essentiellement due au fait que ces services sont fortement subventionnés. Le principal enseignement à tirer est que les ménages ont pu améliorer leurs conditions de vie à travers l'alimentation, l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable.

### **a22. Dans le secteur de la Microfinance**

L'AFDS a fourni des appuis directs et indirects aux huit IMF partenaires sélectionnés dans le respect des procédures de passation des marchés. Les appuis directs ont porté sur la formation, la prise en charge de salaires du personnel pendant une certaine période, la construction ou l'aménagement de sièges et de nouveaux guichets, la dotation en équipements informatiques et de bureaux, la dotation en matériels de transport, le financement d'une mission d'appui à l'élaboration de plans d'affaires. Du fait de sa plus grande capacité d'absorption, DJOMEC a pu obtenir plus de la moitié des subventions d'investissement (51,7%). Par ailleurs, 95% de la subvention allouée, correspondant à la prise en charge de salaires, à l'achat d'un véhicule 4x4, à l'aménagement et à l'équipement du siège, a été décaissée (il ne reste plus que la construction des guichets décentralisés en cours de réalisation). Pour les 3 autres SFD ayant perçu une partie de leur subvention (entre 48 et 78%), les financements ont concerné la réalisation et l'aménagement de leur siège et de guichets pour mieux atteindre la clientèle cible. Quelques lenteurs ont été constatées dans la mise en œuvre des appuis directs en ce sens que 61% seulement des décaissements prévus ont pu être réalisés. Des appuis indirects, correspondant aux

actions de sensibilisation menées par les agents ou les relais de l'AFDS sur le terrain auprès des populations cibles, et aux sessions de formation organisées au profit des OCB, ont été également apportés.

Le niveau d'accès des individus et groupes vulnérables aux services de Microfinance n'a pas pu être pleinement mesuré du fait de la faiblesse des systèmes d'information de gestion des SFD et ce, malgré les appuis mis en œuvre. Mais l'appui aux IMF a eu un impact certain que l'on peut mesurer à travers :

- la diversification des produits et services offerts : l'intervention de l'AFDS a eu un impact sur les produits offerts à la clientèle au niveau de quatre (4) SFD. Il porte sur les crédits et s'est traduit par un enrichissement de la gamme et sur les conditions d'accès. En particulier DJOMEK a mis en place un produit dénommé « crédit AFDS » qui est très attractif et adapté aux besoins des bénéficiaires pauvres (le « crédit AFDS » est octroyé sans critère d'ancienneté, sans délai d'attente, sans apport, au taux d'intérêt de 1% par mois linéaire, sur une durée de 10 (dix) mois, un mode de remboursement adapté et un plafond de crédit fixé à 50 000 FCFA. Entre le 05/04/2004 et le 30/06/2005, le SFD a octroyé 2 588 crédits à des femmes et 505 crédits à des jeunes) ;
- l'augmentation du membership : toutes les IMF bénéficiaires ont vu le nombre de leurs membres progresser à un taux variant entre 12% et 254% ;
- l'augmentation de l'épargne : bien que les SIG des IMF ne permettent pas d'apprécier l'impact direct des appuis sur l'épargne, celle-ci a augmenté sensiblement, ne serait-ce que par le fait que les OCB ont effectué d'importants dépôts dans les IMF ; le pourcentage de l'épargne des OCB dans l'épargne globale au niveau des SFD varie de 13% à 69% ;
- l'augmentation des crédits : l'activité crédit de tous les SFD a connu un dynamisme réel depuis l'intervention de l'AFDS ; en termes de nombre de crédits et donc de bénéficiaires, la moyenne mensuelle connaît une évolution très significative depuis l'intervention de l'AFDS (entre 49% et 445% d'augmentation) ; en termes de montant, la production moyenne de crédits par mois connaît une évolution plus que significative depuis l'intervention de l'AFDS, avec une augmentation entre 34% (MEC Takku Liguéy de Sanglakam) et plus de 1700% (MEC Deggo Keur Ayip Ka) ;
- l'accessibilité : au plan géographique, l'intervention de l'AFDS a permis la construction de guichets décentralisés rapprochant ainsi les points de services des populations cibles. De 10 (dix) points de service avant AFDS, ce nombre est passé à 24. Avec ces guichets décentralisés, la distance n'est plus un obstacle.

Le tableau ci-dessous traduit l'évolution globale de quelques indicateurs :

Indicateurs	Situation de Référence (EPP)	Situation Actuelle	Ecart
Distance à la SFD la plus proche	15KM EN MOYENNE	8KM EN MOYENNE	-7 KM
Nature de la SFD la plus proche			
Conditions d'accès au crédit	12% satisfaits	80% satisfaits	+68% satisfaits
% de femmes ayant bénéficié d'un crédit	2%	14%	+12%
Nombre moyen de crédits octroyés	2,5	490	+487,5
Montant des crédits alloués par les SFD		111 millions	

Il y a cependant un certain nombre de risques à une telle croissance. Tout d'abord, l'AFDS n'a pas mis en place un accompagnement suffisant dans le temps pour une bonne gestion de la croissance des SFD, ce qui était attendu dans la 2<sup>ème</sup> phase. Ensuite, des SFD proposent de nouveaux produits sans disposer de toutes les capacités nécessaires. Enfin, ont été également identifiés quelques facteurs de risque opérationnel. La plupart de ces risques peuvent être pris en charge si l'appui est maintenu au-delà de la première phase du projet.

### **a23. Dans le secteur des Micro-Projets à caractère socio-économique**

L'AFDS a appuyé la mise en place de Micro-Projets (MP) à caractère socio-économique et ayant une double finalité : répondre à des besoins communautaires tout en permettant de générer des recettes. A titre d'exemple, on peut citer : les halles de marché et les magasins de stockage de céréales. Leur mise en place s'est accompagnée d'appuis structurants tels que la mise en place de comités de gestion, la sensibilisation et la formation à la gestion et à l'entretien. Chaque MP dispose d'un comité de gestion composé de membres élus par les populations. Ces élus ont pu bénéficier de sessions de formation, notamment en matière de passation de marchés, d'organisation et de dynamique communautaire, de gestion financière de base, etc.

L'impact varie en fonction de plusieurs facteurs, notamment : la nature du MP, son lieu d'implantation, et sa plus ou moins grande dépendance à l'égard de l'économie locale. Au plan socio-économique, les MP ont eu des effets globalement positifs dans la mesure où ils ont notamment encouragé une dynamique d'économie locale. Les halles de marché ont favorisé l'échange sur place de produits du village que les villageois étaient auparavant obligés de colporter à plusieurs kilomètres avec les risques de détérioration, de mauvaise conservation et de pertes. De plus, l'existence du marché a conduit les vendeurs (notamment les femmes) à rechercher dans les « loumas » des produits demandés par les habitants du village. Il faut toutefois souligner le cas de Missira dont le marché est peu fréquenté compte tenu de son lieu d'implantation qui, même s'il a été approuvé par les populations, s'est révélé par la suite éloigné du centre des activités, d'où un certain délaissement pendant les jours autres que les jours de « louma ». Par ailleurs, le taux d'occupation est faible dans certains cas (Diossong) à cause, sans doute, de l'insuffisance de l'offre de produits liée à des mauvaises campagnes agricoles.

Les magasins de stockage comptent sans doute parmi les MP ayant eu le plus d'impact socio-économique. Ils ont en effet permis de conserver les récoltes du village dans de bonnes conditions de sécurité en contrepartie d'une redevance modique. Ils sont utilisés parfois par les habitants des villages voisins qui viennent y conserver leurs excédents de récoltes (cas de Harafat, Belel Babou). De plus, ils ont quelquefois un usage multiple (stockage de matériel agricole, conservation d'aliments de bétail pour les nomades (cas de Harafat).

L'impact financier est par contre relativement faible, ce qui peut s'expliquer par le fait que la plupart de ces projets venaient de démarrer au moment de l'enquête. En ce qui concerne les halles de marché, d'un coût financier relativement important (près de 20 millions dans le cas du marché de Diossong, 10,5 millions dans le cas du marché de Missira), les recettes générées ne permettront pas une rentabilité suffisante. En effet, à Diossong où le marché est fonctionnel, mais avec un taux de fréquentation de 20% seulement (20 tables sur 96 sont occupées), aucune taxe n'est prélevée pour l'instant.

Les MP « magasins de stockage » appaissent là encore comme ayant plus d'impact financier, même si celui-ci est encore faible. En effet, dans ces MP, les populations se sont organisées de manière à prélever une redevance variant entre 25 FCFA (tarif appliqué aux plus démunis dans le village de harafat) et 125 FCFA (Belel Babou) les 100 kilogs stockés, ce qui permet de générer des recettes. Malgré cette initiative, les perspectives de rentabilité financière sont encore bien lointaines.

### **a23. Durabilité**

La pérennisation des actions a été une préoccupation constante de l'AFDS. C'est dans cette perspective que les populations ont été non seulement formées mais aussi associées à toutes les étapes, de la conception à la mise en œuvre et à la gestion des micro-projets.

Dans la conception et la mise en œuvre des micro-projets, l'AFDS a adopté une démarche participative et transparente en impliquant les bénéficiaires qui ont apporté leur contribution. Pour l'essentiel, les infrastructures et équipements sont de bonne qualité et les bénéficiaires se les ont appropriés. L'AFDS s'est appuyée sur les OCB dont les capacités ont été renforcées, de même que les CTMO et les CG. Un accent particulier a été mis sur le transfert des compétences à travers le renforcement des capacités des responsables locaux en gestion financière, passation de marchés, marketing, organisation communautaire. Par ailleurs, on a cherché à mettre en place des , etc. afin de faire face au maintien des ouvrages pour en assurer la durabilité.

La durabilité des MP à caractère socio-économique s'analyse non seulement en fonction de leur capacité à générer des ressources à long terme permettant de les entretenir et de les renouveler le cas échéant, mais aussi de leur impact sur l'économie locale. Etant donné l'état de fonctionnalité actuel des MP (3 à 10 mois d'utilisation), on ne dispose pas d'éléments suffisants permettant d'apprécier leur durabilité. La projection financière effectuée pour le cas du magasin de stockage de céréales de Harafat le confirme. La contribution des MP à l'amélioration des recettes de leur commune pourra être mesurée ultérieurement.

### **a24. Coûts de réalisation**

L'approche adoptée par l'AFDS d'impliquer et de faire participer les bénéficiaires et les prestataires locaux a permis d'obtenir des coûts de réalisation de loin inférieurs aux coûts des autres partenaires pour des ouvrages de même type et de même fonction. Au niveau des infrastructures scolaires, l'AFDS parvient à obtenir un coût moyen inférieur de 2 millions à celui des autres partenaires (dont la moyenne générale est de 5 341 000 Fcfa). Il faut aussi noter que contrairement aux autres partenaires au développement, le coût de la construction des salles de classes réalisées par l'AFDS englobe une partie des 2 latrines, du mur de clôture de l'école et du bureau du directeur (si ces infrastructures n'existaient pas auparavant). En ce qui concerne les puits, le coût de réalisation par l'AFDS est inférieur de 65 000 FCFA en moyenne au coût moyen généralement observé chez les autres intervenants.

Il faut cependant souligner que si, dans l'ensemble, les infrastructures et leurs équipements fonctionnent bien à la satisfaction des bénéficiaires, certains ouvrages recèlent des malfaçons : c'est le cas des puits du village de Boyo Seck de Louga ou encore du puits du village de Ndiaye Wolof de Foundiougne ; c'est aussi le cas de certains ouvrages dans le secteur de

l'assainissement (cas du canal du quartier Thiaméne de Foundiougne). Mais ces quelques cas ne remettent pas en cause la compétitivité de l'AFDS en matière de réalisation d'ouvrages d'autant plus que les réceptions définitives n'étaient pas prononcées.

## **b. L'impact sur le genre :**

### **b1. Infrastructures de base :**

Plusieurs micro-projets ont été réalisés, centrés sur les cases de santé, les magasins céréaliers, et les infrastructures scolaires. Au total, les hommes et les femmes en bénéficient à part presque égale, suivis des jeunes et des groupes vulnérables. Mais au-delà des aspects quantitatifs, l'AFDS s'est aussi investie dans la participation des femmes et groupes vulnérables dans la gestion de ces infrastructures. D'ailleurs, un des principes du programme dispose qu'1/5 des membres des comités de gestion doit être composé de femmes, de jeunes et de groupes vulnérables. La participation dans les autres instances est la suivante :

- dans les centres de formation associés à un foyer des femmes ou des jeunes, les trésoriers sont des femmes ;
- tous les CTMO sont composés au moins d'une femme ; les comités d'animation intègrent au moins deux femmes ;
- dans les comités de gestion de santé, les femmes sont très nombreuses, notamment dans la gestion ;
- au niveau des APE, les femmes sont proposées la plupart du temps pour diriger ;
- au niveau de hydraulique, les hommes sont très présents dans les comités de gestion ; toutefois , ils cèdent la place aux femmes après la phase de construction.

Les femmes sont bien représentées dans les instances de décision de leur communauté notamment aux niveaux des comités de mise en œuvre et de gestion des ouvrages d'assainissement où elles occupent de plus en plus les postes de présidence et de trésorière. A Keur Samba Guèye (région de Fatick) elles occupent tous les postes de responsabilité. En outre, le renforcement de leurs capacités en matière de gestion, d'organisation et de passation de marchés leur a donné plus de confiance. Il en est de même pour les jeunes qui occupent des postes de responsabilité communautaire (dans certains villages, notamment à Diagnène Youssouf, ils occupent plus du 1/3 des postes de responsabilité.

Les femmes accèdent à de meilleurs services de santé (Louga , Ndiaffé ndiaffé, Kolda). Les filles vont plus à l'école, sont plus sécurisées avec les clôtures des écoles. Elles ont plus accès à une nourriture saine avec la mise en place des cantines scolaires. La sécurité alimentaire de la communauté s'est fortement accrue (fête annuelle à Diagane Barka)

L'intervention de l'AFDS a également été pour beaucoup de jeunes une opportunité de trouver de l'emploi. Ils participent à la construction des cases de santé, de magasins céréaliers, de clôture d'écoles et de construction d'enclos pour l'activité d'embouche ovine. Ils sont des relais dans leur localité.

## **b2. Activités génératrices de revenus :**

L'investissement dans les activités génératrices de revenus et l'accès aux ressources financières constituent un axe visant à renforcer le dynamisme du secteur productif. Plusieurs sous-projets ont été réalisés, centrés sur les activités d'embouche, de poulailler, de teinture, d'agriculture, de commerce des produits. Les sous-projets de commerce (Mboulloum) et d'agriculture (Keur Samba Guèye) ont donné le plus de résultats au niveau des femmes. Dans des secteurs traditionnellement dévolus aux hommes, les femmes et les jeunes ont réalisé des percées (Diagnène Youssouf) grâce à leur représentation dans les instances de prise de décision.

En ce qui concerne les handicapés, ils ont bénéficié de l'appui de l'AFDS à travers la Fédération des handicapés de Foundiougne qui a mis en place un restaurant et un Centre polyvalent.

## **b3. Renforcement des capacités :**

La stratégie de l'AFDS, consistant à créer de nouvelles structures à travers la mise en place d'une association villageoise ou un groupement porteur, favorise une forte présence des femmes et des jeunes en nombre et dans les postes de responsabilité pour rompre avec les pesanteurs des structures passées. A cette stratégie s'ajoute le renforcement des ressources humaines en matière de planification des activités, marketing, développement communautaire, technique de stockage, de suivi des chantiers, etc. Cette approche a entraîné une nette amélioration du capital social.

Les bénéficiaires interrogés ont reconnu unanimement le bienfait des formations, y compris ceux qui n'ont pas encore démarré les sous projet et parmi eux les femmes, qui ont commencé par les investir dans l'environnement familial et les activités domestiques. Les modules de formation (communication, planification, marketing) ont eu un impact significatif. En particulier, le Centre polyvalent des Handicapés de Foundiougne dispense des formations dans les domaines de la couture, de la teinture, de l'horticulture et de l'alphabétisation. Les formations au sein du centre sont dispensées par des handicapés formés par l'AFDS et qui démultiplient les formations selon un calendrier hebdomadaire consensuel. Les personnes rencontrées expriment une certaine fierté relative à leur autonomie mais aussi au rôle qu'elles jouent. Un maître-tailleur rencontré s'exprime ainsi « *j'avais mon atelier mais avec le centre je me sens mieux à l'aise et c'est plus intéressant pour moi* ». Par ailleurs, les handicapés sont aujourd'hui fortement impliqués dans les activités de la cité. Par exemple la présidente de l'association a été désignée Présidente du comité départemental pour l'organisation de la Quinzaine de la Femme. « Nous avons aussi participé à la fête du 04 Avril dernier. L'association aura son stand à la foire de Fatick prévue du 28 Avril au 02 Mai 2006 » explique notre interlocutrice. L'association entend s'exprimer à travers leurs représentants au sein du prochain conseil municipal.

## **c. L'impact sur le renforcement des capacités et le capital social :**

Les mesures de renforcement des capacités sont axées principalement sur des formations modulaires en passation de marchés, organisation communautaire, marketing, gestion financière, comptabilité, gestion environnementale, technique de transformation et technique radiophonique.

### **c1. Capacitation des populations et de leurs organisations communautaires de base**

Les membres des CG, des CTMO, des CAF et des OCB ont bénéficié d'actions intensives de formation, leur donnant ainsi les outils pour gérer adéquatement les MP. Au total, sur un échantillon de 475 personnes, 462 ont déclaré avoir été formées en gestion ou en négociation. Les populations enquêtées affirment avoir aussi acquis des notions de base pratiques en matière d'entretien et de gestion des infrastructures créées dans les domaines de l'hydraulique et de l'assainissement. Les formations sont dispensées à travers un partenariat avec des services déconcentrés de l'Etat, notamment le Service d'Hygiène et le personnel qualifié des postes de santé. Cette collaboration, inexistante ou mitigée par le passé, est devenue une réalité, ce qui a permis le développement de pratiques de prévention. Par exemple dans le cas du SIDA, les campagnes de sensibilisation ont enfin incité les femmes et les jeunes à mieux se prendre en charge et à réduire les résistances vis-à-vis de la prévention.

Le projet a promu l'unité, la concertation et la cohésion sociale au sein des villages concernés et l'apprentissage d'une plus grande liberté d'expression. Toutes les couches de la population, quelle que soit leur position sociale, leur genre, leur âge et leur ethnie, sont impliquées dans la gestion des affaires sociales tant au niveau communautaire que familial

### **c2. Développement organisationnel**

Auparavant, les différentes organisations villageoises trouvées sur place fonctionnaient de manière informelle sans une vision globale du développement du village. Il n'y avait aucune relation ou concertation entre elles. Les réunions internes étaient quasi inexistantes. De plus, ces organisations n'avaient pas de reconnaissance juridique. L'intervention de l'AFDS, à travers la mise en œuvre des Micro-Projets, a renforcé le positionnement des OCB au profit de toute la communauté et pas seulement de ses adhérents. Les OCB ont aussi perçu leur rôle dans le processus du renforcement du pouvoir d'action des communautés villageoises. 75% des projets formulés et mis en œuvre par les OCB remplissent les critères de bonne conception et de mise en œuvre.

### **c3. Structures locales mises en place**

Le projet a appuyé la mise en place de Comités de Gestion de Micro-Projet (CGMP), de Comités Technique de mise en Oeuvre (CTMO) et de Comités d'Animation, de Sensibilisation et de Formation (CAF). Ces comités tiennent des réunions mensuelles ou bi-mensuelles. Les décisions sont prises soit par le Comité de Gestion, soit par la base à l'issue d'une assemblée générale. Il est important de noter la représentation massive des femmes dans ces instances où il n'est pas rare qu'un bureau soit essentiellement composé de femmes, surtout au niveau des Associations des Parents d'Elèves et des Comités de santé.

### **c4. Mise en œuvre de programmes de formation**

La capacitation a permis aux membres des comités de gestion, à travers les modules sur la mobilisation sociale et la dynamique organisationnelle, de mieux comprendre leurs rôles et assumer leurs responsabilités. Il faut aussi noter la bonne maîtrise du module sur la passation de marchés et l'importance que lui accordent les populations bénéficiaires. On peut citer l'exemple d'un village de Kolda qui a décidé d'utiliser les procédures de passation de marchés pour

sélectionner désormais les entrepreneurs auxquels il confie ses chantiers, notamment sa future mosquée. Les OCB bénéficiaires de sous-projets ont reçu une formation en marketing pour mieux faire face aux difficultés d'écoulement de leur production.

Il ne fait pas de doute que les formations reçues sont pertinentes. Cependant, l'analphabétisme des populations constitue un frein à la bonne maîtrise des connaissances et techniques dispensées surtout pour certains modules complexes.

#### **c5. Mise en œuvre des connaissances apprises dans la gestion des SP et MP**

Le projet a facilité l'émergence de nouvelles compétences dans la gestion des sous-projets et Micro-Projets, visible par l'utilisation et la tenue par tous les comités, d'outils de gestion tels que les cahiers de compte rendu, les cahiers de recettes et de dépenses, les fiches techniques, les journaux de caisse et de banque, etc. La rigueur et la transparence en sont ainsi renforcées et les compétences se sont installées dans la communauté.

L'impact de l'AFDS sur le renforcement des capacités ne s'arrête pas au niveau des seuls bénéficiaires finaux. Le secteur privé local – notamment les entrepreneurs - a su profiter des travaux qui lui ont été confiés pour comprendre les procédures de passation de marchés et celui du contrôle des travaux par les communautés à la base.

#### **d. L'impact sur les institutions**

Globalement les actions de l'AFDS ont eu un impact profond sur la gestion de la pauvreté grâce notamment à sa stratégie d'intervention qui recoupe les préoccupations de l'approche de moyens d'existence durable (AMED) et la prise en compte de la question du genre.

Les conseillers ruraux sont bien informés des actions de l'AFDS à travers l'implication dans le processus et les réalisations. Un problème a cependant été évoqué et qui est relatif à la place qu'occupe le conseil rural dans le dispositif de l'AFDS dans la mesure où la prise de décision des actions à mettre en œuvre est du ressort des populations à la base. Mais les dispositions mises en place devraient permettre d'atténuer cette idée dans la mesure où un conseiller peut être membre d'une OCB et d'un comité de gestion dans un village. De même, le Conseil Rural, à travers le CTE dont il est membre, a l'opportunité d'intervenir dans les choix opérés à la base. Les conseillers ruraux sont d'ailleurs unanimes à reconnaître qu'il y a une adéquation entre les activités appuyées par l'AFDS et celles prévues dans les PLD.

L'entrée de l'AFDS par les OCB est pertinente. Ainsi, tous jugent la démarche de l'AFDS consistant à travailler directement avec les populations globalement bonne et c'est ce qui du reste fait dire au Président de la CR de Lougré Thiolly « *Bou AFDS continué gnake danafi wagnékou boubakh<sup>1</sup>* ». Si l'on juge les actions de l'AFDS par leur taux de réalisation en trois années d'activités dans les différentes régions (159 micro et sous-projets pour Fatick et 126 pour Louga en Octobre 2005), on ne peut qu'être satisfait de la souplesse de ses procédures.

De manière implicite, l'AFDS a largement contribué à l'amélioration des démarches en cours au niveau des Conseils ruraux. Si dans la région de Louga, certains conseillers qui ont bénéficié des

<sup>1</sup> Si l'AFDS continue, la pauvreté diminuera considérablement dans notre localité.

formations n'hésitent pas à demander à leur conseil rural de s'inspirer de cette démarche, par contre on note des distorsions sont notées dans quelques localités entre les populations à la base et leurs élus dans la mesure où ces derniers ne reçoivent aucune formation.

### e. Analyse de l'indice de pauvreté

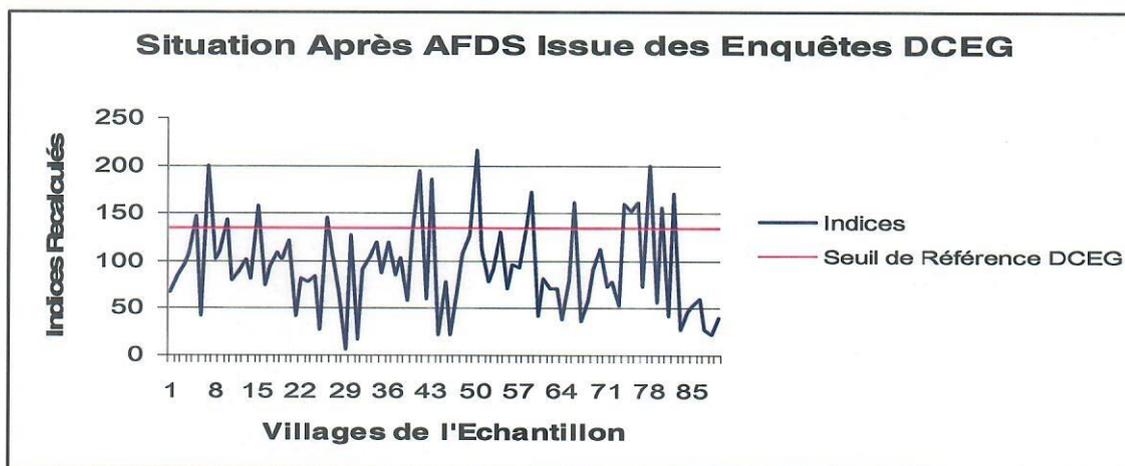
Pour la présente étude d'impact, l'analyse ne concerne que les 100 villages échantillonnés et choisis parmi les villages cibles de l'action de l'AFDS.

Compte tenu (i) de la nature des MP et SP mis en œuvre par l'AFDS durant la période concernée par l'évaluation d'impact et de la durée relativement courte de la fonctionnalité des réalisations (maximum 10 mois) ; (ii) de la taille de l'échantillon vis-à-vis du nombre total de villages ciblés par l'AFDS ; (iii) des indicateurs renseignés par l'étude d'évaluation d'impact et ceux qui ne l'ont pas été pour des raisons de disponibilité et autres ; nous avons retenu quatre (4) secteurs prioritaires d'analyse compte tenu de leur caractère stratégique et sensible avec chacun un certain nombre d'indicateurs reflétant au maximum l'action de l'AFDS vis-à-vis desdits secteurs.

Les secteurs retenus sont l'éducation, la santé, l'eau/assainissement et le secteur des SFD. Pour chaque secteur, il a été attribué un poids maximum en fonction des indicateurs retenus comme l'indique le tableau ci-dessous :

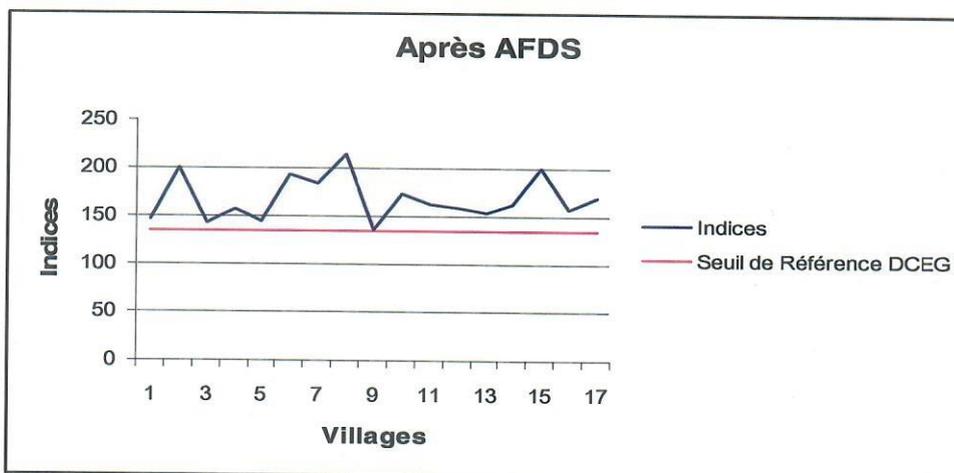
Secteurs retenus	Nombre d'Indicateurs Retenus	Poids maximum Attribués
Santé	13	77,5
Education	7	46
Eau/assainissement	6	110
Syst. Fin. Déc. (SFD)	2	35
<b>Ensemble</b>	<b>28</b>	<b>268,5</b>

L'analyse de la nouvelle situation montre que l'intervention de l'AFDS a permis à un certain nombre de villages de passer au dessus du trend que matérialise le nouveau seuil de pauvreté de 134 comme l'atteste le graphique ci-dessous.



Le graphique ci-dessus indique qu'environ 17% des villages de l'échantillon sont sortis de la situation de pauvreté absolue grâce l'intervention et à l'appui de l'AFDS. Ces villages se retrouvent

nettement au dessus du trend que matérialise le seuil de pauvreté de 134 comme l'atteste le graphique ci-dessous.



En conclusion, si l'on considère cette évolution positive des villages, on peut dire que l'intervention de l'AFDS a eu des effets positifs dans la lutte contre la pauvreté en général grâce a son action sur les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau/assainissement et de la microfinance.

## **f. Recommandations et leçons apprises :**

### **f1. principaux points forts**

- ✚ capacité d'information de tous les acteurs concernés par le programme :
  - Population ( toutes catégories) avec les journées de lancement et de mobilisation
  - élus locaux
  - autorités locales et étatiques
  - agents de l'administration
  - presse (toute composante avec un traitement très professionnel de l'information)
- ✚ stratégie de renforcement de capacités avec son volet Formation en Gestion de Base (FGB) :
  - la création de relais communautaires est une originalité
  - Acquisition de compétences techniques locales (supervision de travaux et passation de marchés)
- ✚ réalisation d'infrastructures communautaires de base notamment l'appréciation faite de la bonne qualité des bâtiments construits et des équipements acquis non seulement pour une couche de la population mais pour le village tout entier et parfois pour toute une contrée.
- ✚ développement considérable dans plus de la moitié des IMF constituant notre échantillon : l'AFDS a contribué à augmenter de manière exponentielle le nombre de membres et le niveau d'activité.
- ✚ capacité de l'AFDS à exécuter un programme : elle est réelle et les divers impacts positifs de celui-ci au niveau des communautés et des zones d'intervention en témoignent largement.
- ✚ amélioration sensible de la situation socio-économique des zones ciblées par la construction d'infrastructures et équipements de qualité, fonctionnels et durables, qui s'intègrent facilement dans l'architecture locale, et ceci dans les divers domaines de l'hydraulique, de l'assainissement, de la santé, de l'éducation. Elle a également contribué à générer des emplois et des revenus pour les populations pauvres dans les zones d'intervention.
- ✚ empowerment significatif des femmes dans le processus de décision, dans la mise en œuvre des activités socio-économiques et dans la gestion à travers des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation.

### **e2. principales faiblesses**

- ✚ réalisation d'infrastructures : le choix de certaines interventions en matière de construction d'infrastructures peut poser parfois des problèmes. Par exemple la mise en place de salles de classes dans des villages trop rapprochés peut réduire le taux de fréquentation car l'effectif déjà réduit d'enfants à scolariser est alors réparti entre deux villages. Même si cette approche vise à résoudre le problème de la distance pour les

enfants, l'efficacité reste relative. (Exemple Dabo qui a retiré ses élèves du village voisin).

- ✚ développement des IMF : ce développement s'est effectué sans la mise en place d'un accompagnement approprié pour les aider à mieux gérer leur croissance et amoindrir les risques potentiels. En effet, le développement fulgurant du niveau d'activité a entraîné un volume de travail nécessitant des ressources humaines, matérielles et financières supplémentaires que la majorité des SFD ne peuvent pas encore prendre en charge.
- ✚ volonté de promouvoir une économie locale à travers des MP à caractère économique, mais les perspectives de viabilité financière peuvent être érudites si le suivi adéquat n'est pas assuré.

### **e3. Recommandations**

A ce stade, il est possible de faire quelques recommandations :

- Renforcer la collaboration avec les services techniques de l'Etat en particulier dans le suivi et le contrôle technique des travaux ;
- Renforcer les capacités des OCB dans le choix des entreprises et des maîtres d'œuvre compétents ;
- Inclure dans le processus, en plus du maître d'œuvre, un bureau de contrôle technique pour la validation des plans de béton armé et de réception des ouvrages en béton armé pour donner aux ouvrages une meilleure assurance quant à leur solidité, voire leur durabilité ;
- Systématiser la génération des recettes au niveau des ouvrages réalisés pour assurer la prise en charge des frais d'entretien et de maintenance des infrastructures en lieu et place des cotisations volontaires ;
- Alléger et diligenter les procédures de décaissement de fonds au profit des OCB pour éviter certains blocages dans l'avancement des travaux liés au paiement tardif des décomptes des entrepreneurs ;
- Appliquer le système de prix unitaire dans l'estimation du coût des micro-projets en lieu et place du forfait qui pose certains problèmes d'incompréhension entre les communautés et l'entreprise lors des paiements des décomptes ;
- Renforcer la collaboration avec l'expertise locale dans la mise en œuvre des infrastructures et équipements en les intégrant dans les équipes de réalisation pour un meilleur transfert des technologies ;
- Prévoir dans les futurs programmes le renforcement des capacités par des programmes additionnels d'alphabétisation fonctionnelle en direction de ces chefs des ménages en mettant un accent particulier sur les femmes et les jeunes filles ;
- Assurer le suivi afin de consolider les acquis et au besoin procéder à des sessions de recyclage pour le renforcement des capacités des responsables d'associations de parents d'élèves dans les domaines précités ;
- Aider à entreprendre, au profit de l'école, des activités génératrices de ressources additionnelles aux associations de parents d'élèves du fait qu'elles regroupent principalement des populations souvent pauvres ;

- Renforcer la collaboration avec le Conseil Rural à toutes les étapes de la mise en oeuvre sans remettre en cause sa caractéristique unique de seul projet qui canalise des fonds jusqu'au niveau des villages et qui a opté pour responsabiliser les communautés de base, à ce niveau pour la gestion des fonds, y compris la passation des marchés ;
- Mieux tenir compte de la question de la rentabilité financière des MP à caractère socio-économique dans la décision d'implantation.